



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-78983>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-78983**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHNO des 15-20

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18003601400017

Ville : Paris

Code postal : 75012

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/entreprise/consultation/505376?orgAcronyme=q1s>

Identifiant interne de la consultation : 2026-025

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des services économiques

Adresse mail du contact : marches@15-20.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 140021163

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Le chiffre d'affaires global et la part du chiffre d'affaires concernant les prestations, objets du marché public, des trois derniers exercices disponibles (rubrique F1 du formulaire DC2 à compléter).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Capacités techniques : Une présentation du candidat précisant : - les effectifs du candidat (personnel d'encadrement, techniciens spécialisés, ouvriers...), - l'équipement technique que détient le candidat pour s'assurer de la bonne réalisation des travaux - l'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public : le candidat peut mettre en avant les pratiques environnementales de sa société, apporter tout

élément de preuve montrant le professionnalisme de sa démarche. Les preuves apportées peuvent être des photos, un certificat, des références, etc Capacités professionnelles : Une liste de références de travaux similaires exécutés au cours des cinq dernières années ou en cours de réalisation dans le domaine qui fait l'objet de la consultation. Les références devront obligatoirement mentionner la nature et le montant des prestations, le nom du client public ou privé et les dates de réalisation. Les prestations sont prouvées par des attestations des destinataires ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas où la référence concerne un groupement, le candidat devra indiquer clairement sa mission au sein du groupement. Capacités minimum (ou équivalent) exigées : Qualibat 1293 + 2112 La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout autre moyen.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 30/09/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix global et forfaitaire de l'offre : 50%, Méthodologie et dispositions prises pour limiter les impacts des travaux sur le fonctionnement de l'établissement : 40%, Démarche environnementale : 10%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RELANCE - TRAVAUX DE GROS OEUVRE REQUALIFICATION ACCES SITE RUE MOREAU

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réalisation de travaux de GROS OEUVRE nécessaires à la transformation de l'accès au site du Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts par le 7-9 rue Moreau dans le 12ème arrondissement de Paris. Il s'agit de la relance du LOT 1 de la consultation n° 2026-011 déclaré sans suite à la suite de l'abandon de sa procédure d'attribution, pour un autre motif que l'infirmité.

Lieu principal d'exécution du marché : (75) Paris

Durée du marché (en mois) : 20

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Dates : semaine 36 (du 31 août au 6 septembre 2026) et 37 (du 7 septembre au 13 septembre 2026)

Autres informations complémentaires : Relance du LOT 1 de la consultation n° 2026-011 déclaré sans suite à la suite de l'abandon de sa procédure d'attribution, pour un autre motif que l'infirmité. L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Paris 7 rue de Jouy 75181 Paris Cedex 04 Tél. : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 20/20 Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr Adresse Internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/> Téléprocédures : Url : <https://www.telerecours.fr> Les recours peuvent être introduits par : • un référé précontractuel (articles L. 551#1 à L. 551#4, L. 551#10 à L. 551#12, R. 551#1, et R.551#3 à R. 551#6 du code de justice administrative) ; • un référé contractuel (articles L. 551#13 à L. 551#23, et R. 551#7 à R. 551#10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du

marché dans les autres cas ; • un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé#suspension (article L. 521#1 du code de justice administrative) ; • un recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé#suspension (article L. 521#1 du code de justice administrative).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/08/2026